

Le Figaro, 5 mars 2020

Le Sénat adopte le projet de loi Asap de simplification

Par Le Figaro avec AFP
Publié le 5 mars 2020 à 19:43

Le Sénat à majorité de droite a adopté jeudi à main levée, en première lecture, le projet de loi Asap «*d'accélération et de simplification de l'action publique*», avec des modifications, notamment sur sa mesure la plus contestée visant à assouplir la vente en ligne de médicaments. Ce texte, qui va maintenant aller à l'Assemblée nationale, vise selon le gouvernement à «*simplifier la vie de nos concitoyens et de nos entreprises*». Avec des mesures qui touchent aussi bien le particulier que l'entreprise, ou encore l'administration, il a été qualifié de «*fourre-tout*» par plusieurs sénateurs. «*Ce texte fait penser à un cercle dont la circonférence est partout et le centre nulle part*», a déclaré le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur, dont le groupe s'est abstenu. Dans la majorité sénatoriale, Christine Lavarde (LR) a souligné la nécessité de simplifier, tandis que Michel Canevet (centriste) appelait à «*aller plus loin*».